

REVUE FRANÇAISE
DE
PÉDAGOGIE

Revue française de pédagogie

Recherches en éducation

178 | janvier-mars 2012

Les politiques de lutte contre les inégalités scolaires
d'un pays à l'autre

Quel avenir pour les initiatives territoriales en éducation en Angleterre ? [Résumé]

Alan Dyson, Kirstin Kerr et Carlo Raffo

Traducteur : Thierry Bessy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/3535>

DOI : 10.4000/rfp.3535

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2012

Pagination : 39-40

ISBN : 978-2-84788-372-5

ISSN : 0556-7807

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Alan Dyson, Kirstin Kerr et Carlo Raffo, « Quel avenir pour les initiatives territoriales en éducation en Angleterre ? [Résumé] », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 178 | janvier-mars 2012, mis en ligne le 21 septembre 2012, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/3535> ; DOI : 10.4000/rfp.3535

© tous droits réservés

Quel avenir pour les initiatives territoriales en éducation en Angleterre ?

Alan Dyson, Kirstin Kerr et Carlo Raffo

Résumé [traduit de l'anglais par Thierry Bessy]

Cet article s'intéresse au rôle des initiatives territoriales (*Area-Based Initiatives* ou ABIs) dans la lutte contre les inégalités en éducation. L'avenir de ce dispositif est remis en cause au regard de leur efficacité mitigée. Un nouveau type d'initiatives territoriales fondé sur des bases théoriques renouvelées devrait leur donner un nouvel élan et asseoir leur développement.

Les responsables politiques en Angleterre (et ailleurs) s'inquiètent régulièrement des résultats scolaires durablement faibles de certains groupes d'élèves. Il existe en particulier une forte corrélation entre le milieu social des élèves et leur niveau de réussite scolaire. En outre, les inégalités socio-économiques sont nettement plus marquées dans certains territoires, là où les facteurs d'inégalités ont tendance à se concentrer. Les résultats scolaires varient alors d'un territoire à l'autre et l'on observe des écarts de résultats importants selon le lieu d'habitation et de scolarisation.

Les gouvernements britanniques successifs, au premier rang desquels les gouvernements travaillistes entre 1997 et 2010, ont souvent traité les inégalités par la mise en place d'initiatives territoriales. Il s'agissait de diversifier l'offre et les pratiques éducatives afin de répondre aux enjeux propres à chaque territoire. Cette approche a été appliquée à divers domaines de politiques publiques, y compris à l'éducation. Malheureusement, le bilan de ces initiatives est au mieux mitigé et ce pour au moins deux raisons : elles ont été mal pensées et leur financement était très limité et donc insuffisant par rapport à l'ampleur des problèmes sociaux et éducatifs. Une analyse superficielle de l'origine des inégalités dans tel ou tel territoire et une focalisation quasi exclusive des interventions sur l'éducation, malgré les origines socio-économiques de nombreux problèmes scolaires, n'ont fait qu'aggraver la situation.

Les initiatives territoriales mises en place par les travaillistes ont incontestablement souffert de ces carences. Néanmoins elles s'inscrivaient dans une approche politique plus globale qui reconnaissait les formes et les origines multiples des inégalités et tentaient d'apporter des réponses à plusieurs niveaux. Des initiatives locales ciblées sur d'autres types d'inégalités (le chômage, la santé) vinrent donc compléter le dispositif initial. Le tout faisait partie des réformes visant à intégrer l'éducation, la santé et la protection sociale dans un nouvel ensemble de « services aux enfants ». À ce titre, les établissements scolaires étaient incités à jouer le rôle de prestataire de services auprès des enfants et des familles.

En réponse à ces critiques, un nouveau type d'initiatives territoriales a vu le jour. L'article en présente quelques exemples. Leur nouveauté réside dans le fait que le traitement des inégalités en éducation s'inscrit dans un combat plus large contre toutes les formes sous-jacentes d'inégalités sociales. Il s'agit notamment d'observer comment les inégalités sociales se creusent dans ces territoires, de mettre en place des stratégies pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité des établissements scolaires et de mobiliser tout un ensemble de ressources en plus de celles fournies par les établissements scolaires. Ces mesures sont mises en œuvre par des instances qui agrègent d'autres acteurs que ceux de la seule communauté éducative, afin de les enrichir par la multiplicité des points de vue.

Ces mesures pourraient bien donner un nouvel élan aux initiatives territoriales. Néanmoins elles sont fragilisées par des problèmes d'application et n'ont pas (encore) fait la preuve de leur efficacité. En l'état, il convient d'établir une théorie solide sur laquelle fonder le développement de ces initiatives. Celle-ci pourrait s'appuyer sur les résultats de la recherche selon laquelle l'influence du milieu social sur les performances n'est pas automatiquement déterministe. Les performances dépendent de plusieurs facteurs de risque dans le milieu d'origine. De même, elle pourrait s'inspirer de la réflexion sur les façons dont les processus globaux et socio-structurels à l'origine des inégalités dans tel ou tel territoire sont tempérés par des facteurs locaux et produisent donc des résultats différents selon le territoire.

Il faut se garder de considérer les initiatives territoriales comme une tentative vaine visant à annuler les effets des forces sociales. Elles sont davantage destinées à atténuer les conséquences des processus globaux et sociétaux et à renforcer les facteurs de protection autour des enfants. Leur rôle est d'intervenir dans des territoires précis, de repérer les facteurs locaux qui exacerbent les inégalités et de rassembler toutes les ressources locales disponibles pour lutter contre ces facteurs le plus efficacement possible. Pour les initiatives territoriales en matière d'éducation, il s'agira de déterminer le type de facteurs locaux, d'examiner précisément les processus internes à l'établissement (en termes de pratiques pédagogiques et d'adaptation des curriculums), d'apporter une aide extérieure pour traiter ces facteurs et enfin d'harmoniser les mesures mises en place avec celles d'autres instances qui sont confrontées aux mêmes problèmes.

Les initiatives territoriales occupent une place modeste parmi l'arsenal des dispositifs publics. Elles ne sauraient faire figure de solutions autonomes aux problèmes d'inégalités en éducation et ne peuvent remplacer des décisions politiques prises à plus grande échelle. Les services éducatifs en Angleterre et ailleurs pourraient s'inspirer des évolutions dans le domaine de la santé, dans lequel la « santé publique » s'intéresse depuis longtemps à l'impact des conditions sociales sur le bien-être. Ces dernières années, cet intérêt s'est porté plus particulièrement sur le concept de « déterminants sociaux de la santé ». Il n'y a par principe aucune raison de ne pas adopter la même optique en éducation. En ce cas, la coopération entre les établissements scolaires et d'autres instances dans un même territoire pourrait devenir une pratique courante dans de nombreux pays et se substituer aux expériences sporadiques et éphémères qui sont encore trop souvent la norme.